

« *Ma* carte »



● ● ●

**Établissez votre tarif d'accès
aux équipements sportifs et culturels
selon votre quotient familial**

Piscines :

Les Colliberts à Mauzé-sur-le-Mignon
Centre aquatique des Fraignes à Chauray
Pré-Leroy à Niort
Champommier à Niort

Conservatoire Danse
et Musique Auguste-Tolbecque :
Du Guesclin à Niort
Jean Déré à Chauray
Désiré Martin-Beaulieu à Vouillé

École d'arts plastiques :
Pablo-Picasso à Niort
Camille-Claudel à Échiré
Saint-Hilaire-la-Palud

Musée Bernard d'Agesci et Donjon à Niort

Médiathèques :

Pierre-Moinot à Niort,
antennes de Saint-Florent,
du Clou-Bouchet,
du Lambon à Souché,
de Sainte-Pezenne,
Madeleine-Chapsal à Aiffres,
Louis-Perceau à Coulon,
Léonce-Perret à Chauray,
Ernest-Pérochon à Échiré,
Tour-du-Prince à Frontenay,
Claude-Durand à Mauzé,
la-Mare-au-Loup à Saint Gelaïs,
Pierre-Henri-Mitard à Usseau,
Georges-L.-Godeau à Villiers-en-Plaine
Médialudothèque à Niort

POUR OBTENIR « Ma carte »

Vous êtes habitant de la CAN. En fonction de vos revenus et de votre situation familiale, il vous sera appliqué le **tarif jaune, vert ou bleu**. Ce tarif est justifié par la délivrance d'une carte utilisable **dans tous les équipements communautaires de la CAN**. Cette carte devra être présentée à l'entrée de l'établissement.

COMMENT CONSTITUER LE DOSSIER ?

- Munissez vous obligatoirement :

- d'une photo d'identité par membre de la famille (en indiquant les noms et prénom au dos)
- d'une pièce d'identité
- de votre attestation de quotient familial CAF (ou MSA) de - de 3 mois
- d'un justificatif de domicile datant de - de 3 mois
- du livret de famille

- Si vous ne percevez pas de prestations familiales :

- d'une photo d'identité par membre de la famille (en indiquant les noms et prénom au dos)
- d'une pièce d'identité
- d'un justificatif de domicile de - de 3 mois
- d'un justificatif de la composition familiale (livret de famille ou extrait d'acte de naissance)
- de l'avis d'imposition sur le revenu ou avis de non imposition (ex : avis d'imposition 2011 pour le calcul du quotient familial du 1^{er}/06/2013 au 31/12/2013)

OÙ RETIRER UN DOSSIER ?

- depuis le site Internet de la CAN
www.agglo-niort.fr
Services au public «Ma carte»

ou

- à l'accueil de l'équipement sportif ou culturel communautaire de votre choix

COMMENT DÉPOSER UN DOSSIER ?

- auprès de l'équipement sportif ou culturel communautaire de votre choix

ou

- à l'adresse courriel : carteqf@agglo-niort.fr

ou

- par courrier à **Communauté d'Agglomération de Niort** - Service Cohésion sociale
28, rue Blaise Pascal - BP 193 - 79006 Niort Cedex

DÉLIVRANCE DE « MA CARTE »

Suite au dépôt du dossier d'inscription, « Ma carte » vous sera délivrée :

- soit sous 15 jours, dans l'un des équipements sportifs ou culturels communautaires de votre choix (choix du lieu de délivrance à indiquer dans le dossier, à l'emplacement prévu à cet effet)
- soit immédiatement, lors des permanences d'accueil (de juin 2013 à décembre 2013) :
 - **Duguesclin** « Place Chanzy - 79000 Niort » / Bâtiment A - Salle de conférence n°1 et/ou n°2 les 2, 3, 5 et 6 septembre de 17h30 à 19h45 et le 4 septembre de 14h à 16h30
 - **Ecole d'arts plastiques Pablo-Picasso** « Centre Duguesclin - Place Chanzy - Bâtiment C - 79000 Niort » du 18 au 26 juin de 9h à 12h et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Pas de permanence le lundi
 - **Centre aquatique des Fraignes** « Hall d'accueil - 91 rue Victor - 79180 Chauray »
 - Mercredi 28 août de 14h à 18h et vendredi 30 août de 9h à 12h
 - Lundi 2 et mardi 3 septembre de 12h30 à 14h et de 18h30 à 20h
 - Mercredi 11 septembre de 13h à 14h
 - **Piscine Pré-Leroy** « Rue de Bessac - 79000 Niort »
Le lundi de 17h à 18h45 toute l'année sauf pendant les vacances de la Toussaint, de Noël et de Pâques et les lundis fériés : 20 mai et 11 novembre. Fermeture : le 26 août, le 2 septembre.
 - **Piscine Les Colliberts** « Rue de la Distillerie - 79210 Mauzé-sur-le-Mignon »
Mercredi 28 août et vendredi 30 août de 16h30 à 18h30

*Permanence d'accueil à la mairie annexe du Clou-Bouchet - 10 ter rue Jules Siegfried à Niort
Lundi et mardi 8h45 - 12h30 / 13h45 - 16h30 (le mardi jusqu'à 17h30)
Fermeture les 26 et 27 août, du 2 au 13 septembre 2013 et pendant les vacances scolaires*

VOUS ÊTES TITULAIRE DE « MA CARTE » TARIF JAUNE ?

Vous pouvez bénéficier pour vos enfants de 6 à 15 ans révolus d'un chéquier d'un montant de 48 € composé de chèques loisirs de 1€ chacun, favorisant l'accès à des activités sportives et socio-culturelles. Vous pourrez retirer ce chéquier aux permanences d'accueil à la mairie du Clou-Bouchet (voir ci-dessus)

Service Cohésion sociale - renseignements : 05 49 75 68 31

